



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 17 mai 2017

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 17 mai 2017 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Martin Saindon	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	maire	Waterville (V)

absence.

Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
----------------	-------	------------------------------

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 19 avril 2017
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Circuit urbain de transport collectif – Circuits et horaires finaux
 - 4.2.2 Interconnexion Québec-New Hampshire – Projet d’Hydro-Québec – Résolution CM2017-04-107
 - 4.2.2.1 Municipalité de Saint-Herménégilde – Demande de modification au tracé d’Hydro-Québec
 - 4.2.2.2 Analyse comparative des tracés aériens et souterrains dans la portion sud de la ligne projetée – Interconnexion Québec – New Hampshire
 - 4.2.2.3 Forêt Hereford – Réaction au dépôt du document d’Hydro-Québec
 - 4.2.2.4 Position de la MRC

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d’autorisation des dépenses



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
- 5.4 Chemin des Cantons – Promotion et signalisation
- 5.5 Poste de la SQ – Renouvellement des assurances
- 5.6 Achat de papier en commun
- 5.7 Règlement d'emprunt n° 2-283 (poste de la SQ) –
Financement par billets
 - 5.7.1 Adjudication
 - 5.7.2 Concordance, courte échéance et prolongation
 - 5.7.3 Services bancaires
- 5.8 Fonds Tillotson de la région de Coaticook – Frais –
Dévoilement des bénéficiaires
- 5.9 Rodéo de Coaticook

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
incluant le plan d'action
- 6.2 Amélioration de l'habitat – Bilan des programmes
RénoVillage et RénoRégion
- 6.3 Travaux de cours d'eau
 - 6.3.1 Portion de la Rivière Coaticook traversant les lots
2 966 334 et 1 803 185, circonscription foncière
de Coaticook, dans la Ville de Coaticook
 - 6.3.1.1 Rapport préliminaire
 - 6.3.1.2 Réalisation de travaux et convocation des
personnes intéressées
 - 6.3.1.3 Mandat aux professionnels
 - 6.3.1.4 Obtention d'autorisations requises et
autorisation à signature
 - 6.3.2 Portion du cours d'eau # 126 traversant les lots
3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec,
circonscription foncière de Coaticook, dans la Ville
de Coaticook
 - 6.3.2.1 Rapport préliminaire
 - 6.3.2.2 Réalisation de travaux et convocation des
personnes intéressées
 - 6.3.2.3 Mandat aux professionnels
 - 6.3.2.4 Obtention d'autorisations requises et
autorisation à signature

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

- 7.1 Fonds de développement du territoire
 - 7.1.1 Projets territoriaux – Recommandations
 - 7.1.2 Projets locaux – Recommandations
- 7.2 Suivi – Situation du bois d'œuvre
- 7.3 Planification stratégique
- 7.4 Plate-forme de financement participatif de proximité – La
Ruche
- 7.5 Foire de l'emploi - Participation

8.0 AVIS DE MOTION

- 8.1 Règlement relatif à une portion de la Rivière Coaticook
traversant les lots 2 966 334 et 1 803 185, circonscription
foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton
sur le territoire de la Municipalité régionale de comté
(MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 8.2 Règlement relatif à une portion du cours d'eau # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**

9.0 RÈGLEMENT

- 9.1 Règlement déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres pour l'adjudication conformément aux dispositions du *Code municipal* du Québec
- 9.2 Règlement n° 7-002.1 (2017) modifiant le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 7-002 (2016) visant la protection et la mise en valeur des boisés sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

10.0 AUTRES AFFAIRES

- 10.1 Fête régionale de la Famille – Date
- 10.2 Soutien au projet d'acquisition de tables et chaises de la CSHC pour le gymnase régional - Suivi

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 11.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 10 mai 2017
- 11.2 Compte rendu du Comité de gestion de l'eau du 15 mai 2017

12.0 RECOMMANDATIONS

- 12.1 Comité administratif du 10 mai 2017
- 12.1.1 L'Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ) – Surplus accumulé
- 12.1.2 MRC de Témiscamingue – Dépôt du projet de loi 132 concernant les milieux humides et hydriques
- 12.2 Comité de gestion de l'eau du 15 mai 2017
- 12.2.1 Demandes au Fonds de cours d'eau

13.0 CORRESPONDANCE

- 13.1 Extrait du « Registre de Correspondance »
- 13.2 Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées

14.0 RAPPORTS

- 14.1 Préfet
- 14.2 Délégations et porteurs de dossier
- 14.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 14.4 Autres informations et/ou rapports

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h31 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général et secrétaire-trésorier Dominick Faucher, l'agente de communication et de marketing Amélia Carr sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, l'est également et fait fonction de secrétaire d'assemblée. Monsieur Henri Pariseau est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Présentation par Mesdames Marie-France Bélanger co-présidente et Josianne Bergeron, coordonnatrice des Partenaires pour la réussite éducative en Estrie des résultats des efforts de mobilisation pour la persévérance scolaire.

CM2017-05-108

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2017-05-109

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2017

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 19 avril 2017 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 19 avril 2017, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-110

**4.2.1 CIRCUIT URBAIN DE TRANSPORT COLLECTIF –
CIRCUITS ET HORAIRES FINAUX**

ATTENDU que le secrétaire-trésorier présente aux membres du conseil les circuits et les horaires finaux du nouveau circuit urbain de transport collectif développé par Acti-bus, qui débutera le 12 juin prochain ;

ATTENDU qu'il sera dévoilé lors du lancement le 6 juin où des partenaires seront présents afin d'initier et d'accompagner les utilisateurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'approuver les circuits et les horaires finaux d'Acti-Bus de la région de Coaticook pour le nouveau circuit urbain de transport collectif.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

**4.2.2 INTERCONNEXION QUÉBEC-NEW HAMPSHIRE –
PROJET D'HYDRO-QUÉBEC – RÉOLUTION CM2017-
04-107**

**4.2.2.1 MUNICIPALITÉ DE SINGH-HERMÉNÉGILDE –
DEMANDE DE MODIFICATION AU TRACÉ D'HYDRO-
QUÉBEC**

La secrétaire dépose la demande de la municipalité de Saint-Herménégilde adressée à Hydro-Québec afin que celle-ci modifie le tracé dans le cadre du projet d'interconnexion Québec New Hampshire. Le tracé proposé se ferait en partie sur un chemin public, soit le chemin du Rang 9. La municipalité souhaite plutôt que la société d'état utilise le chemin Saint-Jacques pour rejoindre le chemin Sam's Turnpike sur la propriété de Forêt Hereford.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.2.2.2 ANALYSE COMPARATIVE DES TRACÉS AÉRIENS ET SOUTERRAINS DANS LA PORTION SUD DE LA LIGNE PROJETÉE – INTERCONNEXION QUÉBEC – NEW HAMPSHIRE

Le secrétaire-trésorier dépose le document qu'Hydro-Québec vient de rendre disponible, soit l'«analyse comparative des tracés aériens et souterrains dans la portion sud de la ligne projetée» dans le cadre du projet d'interconnexion Québec - New Hampshire.

4.2.2.3 FORÊT HEREFORD – RÉACTION AU DÉPÔT DU DOCUMENT D'HYDRO-QUÉBEC

Le secrétaire-trésorier dépose une lettre de Forêt Hereford adressée au député de Saint-François, Monsieur Guy Hardy. Dans cette lettre, Forêt Hereford réagit suite à la publication de l'«analyse comparative des tracés aériens et souterrains dans la portion sud de la ligne projetée» d'Hydro-Québec dans le cadre du projet d'interconnexion Québec - New Hampshire. Forêt Hereford y souligne notamment le statut de milieu naturel protégé de la forêt communautaire Hereford, la servitude de conservation forestière qui affecte la propriété, etc. Elle maintient son désir de voir enfouir le tracé sur ses chemins existants. Lors d'une entrevue téléphonique avec La Tribune, le député a déclaré appuyer l'enfouissement de la ligne et soutenir ses citoyens.

Monsieur Richard Belleville, maire d'East Hereford et président de Forêt Hereford Inc. se retire des délibérations du conseil en raison d'une apparence de conflit dans les prochaines discussions. Il est 20h50.

CM2017-05-111

4.2.2.4 POSITION DE LA MRC

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2017-04-107, le conseil de la MRC a appuyé la position et les demandes de Forêt Hereford dans le projet de ligne d'interconnexion Québec – New Hampshire (Northern Pass) d'Hydro-Québec, qui considère que le tracé souterrain en passant notamment dans ses chemins forestiers, présente les meilleurs avantages et les impacts les plus faibles, dans le respect de la double mission de Forêt Hereford, soit la conservation et les communautés, tout en permettant à Hydro-Québec de générer des bénéfices financiers avec ses surplus énergétiques, ce compromis :

- Permet un meilleur respect des obligations de la Servitude de conservation forestière de la Forêt communautaire Hereford, en comparaison avec le projet aérien ;
- Diminue les impacts environnementaux par rapport au projet aérien ;
- Est pratiquement sans impact sur les activités récréotouristiques et sur les paysages remarquables de la région ;
- Évite de transférer le projet aérien chez les voisins de FHI ;
- Est sans perturbation pour le noyau villageois d'East Hereford et l'artère commerciale de la route 253 ;
- Contribue à la lutte contre les changements climatiques, avec la substitution d'énergie polluante par une énergie renouvelable, et ce, sans destruction de forêt dans la partie sud du projet.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU les diverses informations véhiculées, les documents disponibles et les positions des intervenants du milieu ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ de maintenir la décision prise aux termes de la résolution CM2017-04-107 et réitérer la position de la MRC de Coaticook en appui à Forêt Hereford Inc. à l'effet que l'enfouissement de la ligne sur leur propriété offre le meilleur compromis et qu'elle engendre les impacts les plus faibles sur la communauté, dans le respect de leurs obligations eu égard à la servitude de conservation forestière ;
- ▶ de demander à Hydro-Québec, suite à la publication de l'«analyse comparative des tracés aériens et souterrains dans la portion sud de la ligne projetée» d'approfondir et d'élaborer son étude sur l'enfouissement, puisque ce document sommaire ne contient aucune nouvelle information pouvant mener à un changement de position des intervenants de la région ;
- ▶ de rappeler à Hydro-Québec que le projet doit minimiser les impacts sociaux et environnementaux et lui demander, par le fait même, de réviser le parcours de la ligne enfouie, tel que demandé par la municipalité de Saint-Herménégilde et de consulter les municipalités touchées.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	98 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Richard Belleville se joint de nouveau aux délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 21h02.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 396 817,12 \$ payés au 19 avril 2017 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2017-05-112

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 42 206,55 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 42 206,55 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2017, pour le mois d'avril, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rien à signaler.

CM2017-05-113

5.4 CHEMIN DES CANTONS - PROMOTION ET SIGNALISATION

ATTENDU qu'aux termes de l'entente quinquennale (2017-2021) de participation financière au Chemin des Cantons, il fut convenu de procéder à la signalisation et la promotion du Chemin des Cantons ;

ATTENDU que ces frais sont prévus au budget à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 7 287 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Loisirs et culture – Projets spéciaux, Dons, subventions et contributions*», poste budgétaire 02 70290 970 ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-114

5.5 POSTE DE LA SQ - RENOUELEMENT DES ASSURANCES

ATTENDU que les assurances générales biens, perte de revenu et responsabilité civile du 557, rue Main Est, soit le poste de la SQ, seront échues le 1^{er} juin 2017 ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la soumission faite par Promutuel Coaticook-Sherbrooke ;

ATTENDU que celle-ci représente le même montant que l'année dernière et est prévue au budget ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- ▶ de renouveler les assurances générales telles que décrites à la présente pour la période du 1^{er} juin 2017 au 1^{er} juin 2018, pour un montant total de 6 555,26 \$, toutes taxes incluses, pour le 557, rue Main Est ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit de 6 555,26 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, Administration générale – autres dépenses, Assurances*», poste budgétaire 02 19016 421 ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-115

5.6 ACHAT DE PAPIER EN COMMUN

ATTENDU qu'à la demande de quelques municipalités, la MRC de Coaticook a requis des prix pour l'achat de papier reprographique recyclé dans le cadre d'un achat en commun ;

ATTENDU que le conseil n'est pas soumis aux dispositions des articles 934 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), compte tenu que le prix de l'achat est inférieur à 2 000 \$;

ATTENDU que pour les besoins de la MRC, il s'agit de 20 caisses de format 8¹/₂ x 11 pour un coût total de 980 \$ avant toutes taxes ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accorder le contrat d'achat de papier reprographique à la Papeterie Coaticook, pour un montant total de 1 470 \$ avant toutes taxes, sur la base de sa soumission ;
- ▶ de requérir de la trésorerie une facturation des municipalités participantes, selon les besoins exprimés, comme suit :

Municipalité	Coût net
East Hereford	154,33 \$
Saint-Malo	257,22 \$
Saint-Venant-de-Paquette	102,89 \$
Total	514,44\$

- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires générés par la catégorie de fonctions «*Aménagement, Recouvrements municipalités*», poste budgétaire 01 23110 104 aux dépenses de la catégorie de fonctions «*Aménagement Administration générale – autres dépenses, fournitures*», poste budgétaire 02 19001 670 et ce, jusqu'à concurrence desdits revenus supplémentaires ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 543,32 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, fournitures*», poste budgétaire 02 19001 670 pour l'achat de l'ensemble des caisses de papier, bien que le montant de la dépense réelle pour les besoins de la MRC soit de 1 028,88 \$;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense sur réception de la facture et du papier ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

**5.7 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 2-283 (POSTE DE LA SQ)
- FINANCEMENT PAR BILLETS**

CM2017-05-116

5.7.1 ADJUDICATION

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission de billets, le ministère des Finances a reçu trois (3) soumissions conformes, le tout selon l'article 1 066 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article, soient :

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA			
80 500 \$	2,05000 %	2018	
82 500 \$	2,05000 %	2019	
84 700 \$	2,05000 %	2020	
86 900 \$	2,05000 %	2021	
571 000 \$	2,05000 %	2022	

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,05000 %



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

80 500 \$	1,35000 %	2018
82 500 \$	1,50000 %	2019
84 700 \$	1,60000 %	2020
86 900 \$	1,75000 %	2021
571 000 \$	2,00000 %	2022

Prix : 99,03900 Coût réel : 2,15897 %

3 - CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

80 500 \$	2,40000 %	2018
82 500 \$	2,40000 %	2019
84 700 \$	2,40000 %	2020
86 900 \$	2,40000 %	2021
571 000 \$	2,40000 %	2022

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,40000 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter l'offre qui lui est faite de la BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 24 mai 2017 au montant de 905 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt n°2-283. Ce billet est émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans, comme suit :**

80 500 \$	2,05 %	24 mai 2018
82 500 \$	2,05 %	24 mai 2019
84 700 \$	2,05 %	24 mai 2020
86 900 \$	2,05 %	24 mai 2021
571 000 \$	2,05 %	24 mai 2022

- ▶ que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-117

5.7.2 CONCORDANCE, COURTE ÉCHÉANCE ET PROLONGATION

ATTENDU que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook souhaite emprunter par billet un montant total de 905 600 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
2-283 (Poste de police)	905 600 \$

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier ledit règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ qu'un emprunt par billet au montant de 905 600 \$ prévu au règlement d'emprunt n° 2-283 (poste de police) soit réalisé ;
- ▶ que les billets soient signés par le préfet, Monsieur Jacques Madore, et le secrétaire-trésorier et directeur général Monsieur Dominick Faucher ;
- ▶ que les billets soient datés du 24 mai 2017 ;
- ▶ que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-118

5.7.3 SERVICES BANCAIRES

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- ▶ que BANQUE ROYALE DU CANADA («Banque Royale») est par les présentes nommée la banque du client (MRC de Coaticook) ;
- ▶ que le préfet et le secrétaire-trésorier et directeur général conjointement ont l'autorisation d'agir au nom du client de temps à autre, pour :
 - (a) retirer des fonds ou ordonner que des fonds soient virés des comptes du client par quelque moyen que ce soit, notamment en établissant, tirant, acceptant, endossant ou signant des chèques, des billets à ordre, des lettres de change, des ordres de paiement d'espèces ou d'autres effets ou en donnant d'autres instructions ;
 - (b) signer toute convention ou autre document ou instrument établi avec Banque Royale ou en faveur de celle-ci, y compris des conventions et contrats relatifs aux produits et aux services fournis au client par Banque Royale ; et
 - (c) poser, ou autoriser une ou plusieurs personnes à poser, l'un ou l'autre des actes suivants:



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- (i) recevoir de Banque Royale toutes espèces ou tout titre, instrument ou autre bien du client détenus par Banque Royale, en garde ou à titre de garantie, ou donner des directives à Banque Royale pour la remise ou le transfert de telles espèces, de tels titres, de tels instruments ou de tels autres biens à toute personne désignée dans de telles directives ;
 - (ii) déposer, négocier ou transférer à Banque Royale, au crédit du client, des espèces ou tout titre, instrument ou autre bien et, à ces fins, les endosser au nom du client (au moyen d'un timbre en caoutchouc ou autrement), ou de tout autre nom sous lequel le client exerce ses activités ;
 - (iii) donner instruction à Banque Royale, par quelque moyen que ce soit, de débiter les comptes de tiers pour dépôt au compte du client ; et
 - (iv) recevoir des relevés, des instruments et d'autres effets (y compris des chèques payés) et des documents afférents aux comptes du client à Banque Royale ou à tout service de Banque Royale, et régler et approuver les comptes du client à Banque Royale.
- que les instruments, instructions, conventions (notamment des contrats pour les produits ou services fournis par Banque Royale) et documents établis, tirés, acceptés, endossés ou signés (sous le sceau de la compagnie ou autrement) comme il est prévu dans la présente résolution et remis à Banque Royale par toute personne, aient plein effet et obligent le client ; Banque Royale est, par les présentes, autorisée à agir sur la foi de ces documents et effets et à y donner suite ;
- que Banque Royale recevra ;
- a) une copie de la présente résolution ; et
 - b) une liste approuvée des personnes autorisées par la présente résolution à agir au nom du client, ainsi qu'un avis écrit de toute modification apportée de temps à autre à cette liste ainsi que des spécimens de leur signature ; et
 - c) une liste de toutes les autorisations accordées en vertu du paragraphe 2c) de la présente résolution ;
- que tout document fourni à Banque Royale conformément à la présente résolution aura force obligatoire pour le client jusqu'à ce qu'un nouveau document abrogeant ou remplaçant le précédent soit reçu et dûment autorisé par écrit par la succursale ou agence de la Banque Royale où le client détient un compte.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-119

5.8 FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK – FRAIS – DÉVOILEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

ATTENDU que le «Fonds Tillotson de la région de Coaticook / Tillotson Coaticook Region Fund» fut établi en 2012 dans le but d'appuyer la poursuite de larges objectifs de bienfaisance dans les communautés de Coaticook et des environs ;

ATTENDU que la Corporation Tillotson et la Fiducie Neil Tillotson ont identifié la MRC comme partenaire pour assurer l'engagement de la collectivité et des partenaires du milieu dans la dynamisation de la région et pour assumer la gestion du Fonds ;

ATTENDU que le Comité consultatif de sélection du «Fonds Tillotson de la région de Coaticook» sollicite l'aide financière de la MRC pour la tenue des soirées de remise des dons ;

ATTENDU la «Politique concernant les demandes d'aide financière et de commandites» en vigueur depuis le 20 octobre 2004 ;

ATTENDU que depuis 2012, 519 970 \$ ont été versés dans la région de la MRC sur les 821 088 \$ remis en aide financière par le «Fonds Tillotson de la région de Coaticook», soit 63,3 % de l'aide totale ;

ATTENDU que la MRC perçoit à titre de frais de gestion l'équivalent de 5 % du montant total accordé annuellement en aide financière par le «Fonds Tillotson de la région de Coaticook» ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2016-CA-04-82, le comité administratif de la MRC avait accordé un montant forfaitaire de 500 \$ pour l'année 2016 au Comité consultatif de sélection du «Fonds Tillotson de la région de Coaticook», à titre de contribution à la tenue des soirées de remise des dons ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accorder un montant de 500 \$ au Comité consultatif de sélection du «Fonds Tillotson de la région de Coaticook» pour l'année 2017, à titre de contribution à la tenue des soirées de remise des dons ;
- ▶ d'affecter et d'engager un montant net de 500 \$ dans la catégorie de fonctions *Aménagement, administration générale – autres dépenses, dons et subventions, poste budgétaire 02 19001 970* ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de ladite dépense et de prévoir cette dépense à même les frais de gestion dans l'établissement du budget 2018 ainsi que dans le règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-120

5.9 RODÉO DE COATICOOK

ATTENDU que le Rodéo de la Vallée de la Coaticook en sera à sa seconde édition cette année ;

ATTENDU que lors de la première édition, la météo n'était pas au rendez-vous ;

ATTENDU que l'événement sera présenté en partenariat avec l'Exposition de la Vallée de la Coaticook ;

ATTENDU la «*Politique concernant les demandes d'aide financière et de commandites*» en vigueur depuis le 20 octobre 2004 ;

ATTENDU que la MRC souhaite soutenir l'événement, du moins à ses débuts, afin que celui-ci puisse atteindre ses objectifs ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte le plan de commandite ainsi que la recommandation du secrétaire-trésorier à cet effet ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter de soutenir financièrement la seconde édition du Rodéo de la Vallée de la Coaticook qui se tiendra les 30 juin et 1^{er} juillet 2017, pour un montant total de 1 500 \$ à titre de présentateur de la place de la famille, sous le vocable région de Coaticook ;
- ▶ d'affecter et d'engager un montant net de 1 500 \$ dans la catégorie de fonctions *Aménagement, administration générale – autres dépenses, Information & promotion, poste budgétaire 02 19001 341* ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense et de mettre en contact l'organisation de l'événement avec l'agente de communication et de marketing pour le visuel.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

CM2017-05-121

6.1. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) INCLUANT LE PLAN D'ACTION

ATTENDU que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (ci-après le MAPAQ) a octroyé à la MRC de Coaticook une aide financière de 40 000 \$ pour l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (ci-après PDZA) sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le PDZA vise à cibler les interventions à réaliser pour dynamiser l'agriculture de la région selon les particularités du territoire et les besoins du milieu agricole de la MRC ;

ATTENDU que l'agriculture représente une part très importante de l'économie régionale avec 559 entreprises agricoles enregistrées auprès du MAPAQ sur le territoire et des revenus agricoles bruts de 250 M \$ en 2015 ;

ATTENDU que la zone agricole permanente couvre 116 713 hectares du territoire de la MRC, soit le taux le plus élevé en Estrie ;

ATTENDU que la MRC a réalisé un portrait agricole et un diagnostic pour établir les constats et les enjeux agricoles de la région ;

ATTENDU que pour bonifier la démarche et vérifier si le territoire agricole est sous-utilisé, la MRC a réalisé une étude sur la présence de friches agricoles et leur potentiel de remise en valeur ;

ATTENDU que dans le cadre du développement de la zone agricole, la MRC a mis en place un processus de concertation avec le milieu agricole et agroalimentaire du territoire pour s'assurer de bien comprendre les besoins et faciliter l'adhésion du milieu à la démarche ;

ATTENDU que la MRC a tenu un forum le 6 décembre 2016 à Sainte-Edwidge-de-Clifton, auquel 130 personnes ont participé pour s'exprimer sur les actions qui devraient être mis en place afin de répondre aux axes et enjeux de développement agricoles identifiés ;

ATTENDU que la relève agricole, l'accès à la main-d'œuvre, l'innovation et le développement des entreprises agricoles, et la reconnaissance du rôle des producteurs agricoles et forestiers ont notamment été au cœur des discussions ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que suite au forum et l'ensemble de la démarche du PDZA, la MRC de Coaticook propose un plan d'action pour les 5 prochaines années contenant des actions pour répondre aux divers enjeux et problématiques identifiés ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter le plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Coaticook, incluant le plan d'action 2017-2022 tel que présenté ;
- ▶ de procéder au lancement médiatique de celui-ci le 22 juin à Compton ;

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

6.2 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - BILAN DES PROGRAMMES RÉNOVILLAGE ET RÉNORÉGION

La greffière dresse un bilan des programmes RénoVillage et RénoRégion sur le territoire de la MRC au cours de 15 dernières années. Ces programmes d'amélioration de l'habitat financés par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) permettent d'aider financièrement des propriétaires à faible ou modeste revenu, en milieu rural à effectuer des réparations essentielles à leur résidence principale non reliée à un réseau d'aqueduc. Depuis 2001, 1 327 078 \$ d'aide financière ont été remis à 174 propriétaires.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.3 TRAVAUX DE COURS D'EAU

6.3.1 PORTION DE LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LES LOTS 2 966 334 ET 1 803 185, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK

CM2017-05-122

6.3.1.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ATTENDU que la protection des berges d'une portion de la rivière Coaticook à Compton a comme objectif de protéger les terres agricoles de l'érosion des berges et d'assurer un drainage adéquat des sols ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux d'entretien de cours d'eau aux abords d'une portion de la de la rivière Coaticook à Compton traversant les lots 2 966 334 et 1 803 185 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, tel que décrit.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-123

6.3.1.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES

ATTENDU qu'une portion de la rivière Coaticook à Compton traversant les lots 2 966 334 et 1 803 185 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke est un cours d'eau municipal sous la responsabilité de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation, sur les berges dudit cours d'eau à Compton ;

ATTENDU les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) et plus particulièrement l'article 104 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation sur la portion de la rivière Coaticook à Compton traversant les lots 2 966 334 et 1 803 185 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;
- ▶ de convoquer à la séance du 21 juin 2017 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;
- ▶ de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et la *Loi sur les cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- ▶ qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution des dits travaux.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

CM2017-05-124

6.3.1.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS

ATTENDU qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion de la rivière Coaticook à Compton traversant les lots 2 966 334 et 1 803 185 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

ATTENDU que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux d'entretien et de réhabilitation desdits cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu ;

ATTENDU que la demanderesse accepte de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement des cours d'eau et en conséquence, elle accepte de signer une renonciation à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu dans le cadre de la demande de travaux dans lesdits cours d'eau et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-125

**6.3.1.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET
 AUTORISATION À SIGNATURE**

ATTENDU qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion de la rivière Coaticook à Compton traversant les lots 2 966 334 et 1 803 185 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

ATTENDU que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans ledit cours d'eau dans les meilleurs délais ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à et de signer tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour la réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation à Compton, s'il y a lieu.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.3.2 PORTION DU COURS D'EAU # 126 TRAVERSANT LES LOTS 3 312 066 ET 3 312 260 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK

CM2017-05-126

6.3.2.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ATTENDU que la protection des berges d'une portion d'un cours d'eau # 126 à Coaticook a comme objectif de protéger les terres agricoles de l'érosion des berges et d'assurer un drainage adéquat des sols ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau

IL EST RÉSOLU de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux d'entretien de cours d'eau aux abords des berges d'une portion d'un cours # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook tel que décrit.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-127

6.3.2.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES

ATTENDU qu'un cours d'eau # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook est un cours d'eau municipal sous la responsabilité de la MRC de Coaticook ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation, sur les berges dudit cours d'eau à Compton ;

ATTENDU les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) et plus particulièrement l'article 104 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation sur la portion d'un cours d'eau d'un cours # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook ;
- ▶ de convoquer à la séance du 21 juin 2017 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;
- ▶ de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et la *Loi sur les cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- ▶ qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution des dits travaux.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-128

6.3.2.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS

ATTENDU qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion d'un cours d'eau d'un cours # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a compétence sur lesdits cours d'eau ;

ATTENDU que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux d'entretien et de réhabilitation dudit cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu ;

ATTENDU que les demandeurs acceptent de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement des cours d'eau et en conséquence, ils acceptent de signer une renonciation à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu dans le cadre de la demande de travaux dans lesdits cours d'eau et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

CM2017-05-129

**6.3.2.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET
AUTORISATION À SIGNATURE**

ATTENDU qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion d'un cours d'eau sans nom et le cours d'eau d'un cours # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

ATTENDU que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans lesdits cours d'eau dans les meilleurs délais ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion

APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à et de signer tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour la réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation à Compton, s'il y a lieu.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CM2017-05-130

7.1.1 PROJETS TERRITORIAUX - RECOMMANDATIONS

ATTENDU que deux (2) projets territoriaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

ATTENDU que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'entériner les deux (2) projets présentés et leur accorder l'aide financière d'un montant total de 29 092 \$ comme ci-après décrite :

Je prends racine (Maison de la famille de la MRC de Coaticook) 23 881 \$

Projet Boîte à lunch (CAB de la MRC de Coaticook) 5 211 \$

Total projets territoriaux 29 092 \$

- ▶ de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer lesdits protocoles au nom de la MRC ;
- ▶ d'autoriser la comptabilité à verser les montants d'aide financière selon les modalités établies dans les protocoles.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-131

7.1.2 PROJETS LOCAUX - RECOMMANDATIONS

ATTENDU que dix (10) projets locaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

ATTENDU que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy

APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 114 323 \$ comme ci-après décrite :

Projet de Boîte à lunch (CAB de la MRC de Coaticook)	
Enveloppe locale de Martinville	2 413 \$
Enveloppe locale de Sainte-Edwidge-de-Clifton	2 413 \$
Enveloppe locale de Saint-Malo	2 413 \$
Enveloppe locale d'East Hereford	2 413 \$
Un centre communautaire encore plus accessible (BAO)	14 000 \$
Enveloppe locale de Barnston-Ouest	
Foresta Lumina : une destination en soi (Société de développement de la Gorge de Coaticook)	58 607 \$
Enveloppe locale de Coaticook	
Faire pousser du bonheur (École secondaire la Frontalière)	5 000 \$
Enveloppe locale de Coaticook	
Jardin multigénérationnel au Parc des Lions (Club des Lions de Compton)	15 000 \$
Enveloppe locale de Compton	
Neil Tillotson, une nouvelle voix des Pionniers (EAH)	3 000 \$
Enveloppe locale d'East Hereford	
Rénovation du centre communautaire (STV)	7 064 \$
Enveloppe locale de Saint-Venant-de-Paquette	
Projet de mise à niveau 2017 (Amis du Patrimoine)	2 000 \$
Enveloppe locale de Saint-Venant-de-Paquette	
Patinoire multifonctionnelle (STEE)	13 884 \$
Enveloppe locale de Sainte-Edwidge-de-Clifton	
Jeux d'eau au parc Bellevue (WAT)	17 652 \$
Enveloppe locale de Ville de Waterville	
Total projets locaux	114 323 \$



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer lesdits protocoles au nom de la MRC;
- ▶ d'autoriser la comptabilité à verser les montants d'aide financière selon les conditions des protocoles.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

7.2 SUIVI – SITUATION DU BOIS D'OEUVRE

Le bois d'œuvre est le bois utilisé dans les constructions. Les États-Unis accusent le Canada de subventionner injustement les entreprises d'ici par l'entremise de droits de coupes trop bas. Ces disputes entre les deux pays ont résulté par le passé, en l'imposition de droits compensatoires, en plaintes devant l'Organisation mondiale du commerce ou le Tribunal de l'ALENA et en accords temporaires. L'impact en région est principalement pour la Scierie Marcel Lauzon Inc. d'East Hereford et la Scierie Coaticook sur le chemin de Ladds Mills, qui exportent 100 % de leur production vers les USA. Celles-ci bénéficiaient d'un principe d'exclusion à titre d'entreprises frontalières. L'imposition d'un droit rétroactif au 1^{er} janvier représenterait de gros montants pour la scierie d'East Hereford. L'équipe de développement économique suit de près la situation afin de les appuyer au besoin dans leurs démarches.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-132

7.3 PLANIFICATION STRATÉGIQUE

ATTENDU que les principales recommandations suite à l'exercice de planification stratégique organisationnelle, réalisé par Monsieur Roger Garceau dans le cadre de sa maîtrise en management public de l'Université de Sherbrooke, ont été présentées aux membres du conseil de la MRC de Coaticook lors de la journée de réflexion annuelle de 2016 ;

ATTENDU que la mission et la vision de la MRC devaient être revues et mieux définies ;

ATTENDU le plan de communication et marketing pour la région ;

ATTENDU le besoin de la MRC de Coaticook de se distinguer ;

ATTENDU la demande du personnel de participer à la réflexion ;

ATTENDU que la mobilisation de l'équipe est une plus-value ;

ATTENDU les élections municipales générales le 5 novembre prochain ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU de réserver la journée du 26 septembre de 8h30 à 16h00 pour la tenue d'un exercice de planification stratégique de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-133

7.4 PLATE-FORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DE PROXIMITÉ – LA RUCHE

ATTENDU que la plate-forme de financement participatif de proximité «La Ruche» implantée dans les régions de Québec, Montréal, Mauricie et du Bas-Saint-Laurent, arrive officiellement en Estrie ;

ATTENDU que La Ruche Estrie est un OBNL qui permettra à des promoteurs d’amasser les fonds nécessaires pour leur projet par l’appui financier de la communauté ;

ATTENDU qu’un accompagnement, avant, pendant et après la campagne de financement sera assuré par des ambassadeurs régionaux ;

ATTENDU que la plate-forme est déjà lancée pour la région de l’Estrie ;

ATTENDU qu’une aide financière de 10 000 \$ par année pendant trois (3) ans est demandée à la MRC de Coaticook ;

ATTENDU la recommandation du Comité de développement économique lors de sa rencontre du 24 avril 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU de ne pas soutenir financièrement La Ruche Estrie, bien que la MRC soit favorable à son implantation dans la région, la demande d’aide financière aurait dû être présentée au Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR).

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-134

7.5 FOIRE DE L'EMPLOI - PARTICIPATION

ATTENDU que la Foire nationale de l'emploi se tiendra les 12 et 13 octobre à Montréal ;

ATTENDU qu'il s'agit d'un événement de recrutement multisecteurs qui rassemble un large éventail d'employeurs œuvrant dans tous les secteurs ;

ATTENDU qu'il s'agit du plus grand salon de recrutement en volume de visiteurs (13 200 en 2016) et en volume d'exposants au Canada ;

ATTENDU que le promoteur propose une zone dédiée à la région de Coaticook au sein du salon, sous le thème «Vivre et travailler dans la région de Coaticook» qui serait dédiée à la promotion :

- de la qualité de vie dans la région de Coaticook ;
- de l'environnement de travail des entreprises régionales ;
- des avantages d'y vivre, d'y rester et d'y travailler ;

ATTENDU qu'il s'agit d'une opportunité :

- de s'adresser à notre clientèle cible ;
- de promouvoir notre région, notre organisation, les offres d'emploi de nos entreprises, les conditions de vie, nos valeurs, etc. ;
- d'augmenter tout simplement notre visibilité et de faire connaître nos produits et services ;

ATTENDU le besoin de main-d'œuvre exprimé maintes fois par nos entreprises ;

ATTENDU que les visiteurs se présentant à l'événement y vont pour :

- trouver un emploi ;
- changer d'orientation professionnelle pour évoluer dans une nouvelle ou deuxième carrière ;
- connaître les perspectives d'emploi et de carrière dans divers secteurs ;
- s'établir à leur compte, démarrer une entreprise, se lancer en affaires ;
- etc.

ATTENDU que l'espace proposé est un espace ouvert de 10 x 50 sans délimitation, dont 4 espaces de 10 x 10 ont été et seront offerts à certaines entreprises ;

ATTENDU que les coûts ont été établis afin de les répartir entre la MRC et les entreprises, ainsi chacune des entreprises assumerait un coût minimal de 1 919 \$ et la MRC de 4 260 \$, frais de déplacement et de représentation, matériel promotionnel et taxes en sus ;

ATTENDU que la participation au salon cadre avec le projet de rétention de main-d'œuvre appuyé financièrement par la Fondation Tillotson ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter de participer à la prochaine édition de la Foire nationale de l'emploi qui se tiendra les 12 et 13 octobre à Montréal, pour un montant de 4 260 \$, avant toutes taxes, si des entreprises de la région se joignent à l'aventure «Vivre et travailler dans la région de Coaticook» ;
- ▶ d'affecter et d'engager un montant net de 4 473 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, administration générale – autres dépenses, Projets attraction-rétention*», poste budgétaire 02 19301 520 ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense s'il y a lieu sur réception de la facture à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

8.0 AVIS DE MOTION

8.1 RÈGLEMENT RELATIF À UNE PORTION DE LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LES LOTS 2 966 334 ET 1 803 185, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE, DANS LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Bertrand Lamoureux qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une partie de la rivière Coaticook traversant les lots 2 966 334 et 803 185 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton sera présenté au conseil de la MRC, afin d'y



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

exécuter des travaux de cours d'eau. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

8.2 RÈGLEMENT RELATIF À UNE PORTION DU COURS D'EAU # 126 TRAVERSANT LES LOTS 3 312 066 ET 3 312 260 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère régionale Nathalie Dupuis qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une partie du cours d'eau # 126 traversant les lots 3 312 066 et 3 312 260 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook sera présenté au conseil de la MRC, afin d'y exécuter des travaux de cours d'eau. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même l'avis de convocation, copie du projet de règlement.**

9.0 RÈGLEMENTS

CM2017-05-135

9.1 RÈGLEMENT DÉLÉGUANT LE POUVOIR DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION ET D'EN DÉSIGNER LES MEMBRES POUR L'ADJUDICATION CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement n° 4-018 (2017) «*Règlement déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres pour l'adjudication de contrat conformément aux dispositions du Code municipal du Québec*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 19 avril 2017 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant alors été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit délégation par le conseil de la MRC du pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres (incluant les substituts) lorsque nécessaire, pour l'adjudication des contrats en application des dispositions du titre XXI du *Code municipal* du Québec ou d'un règlement adopté par le gouvernement en vertu de l'article 938.0.1 dudit code ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver et adopter le règlement n° 4-018 (2017) «*Règlement déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres pour l'adjudication de contrat conformément aux dispositions du Code municipal du Québec*» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 4-018 (2017), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-05-136

9.2 RÈGLEMENT N° 7-002.1 (2017) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (RCI) N° 7-002 (2016) VISANT LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES BOISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

ATTENDU que la MRC est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook désire continuer d'assurer la protection du couvert forestier et favoriser l'aménagement durable de la forêt privée sur son territoire ;

ATTENDU qu'entre l'adoption du premier et du second projet de SADD, des difficultés d'application ou d'interprétation du RCI en vigueur ont été constatées par les inspecteurs tant municipaux que régionaux ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'une modification du RCI était donc requise afin de préciser et favoriser son application uniforme sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 15 mars 2017 ;

ATTENDU que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de l'assemblée du 17 mai 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter le règlement de contrôle intérimaire (RCI) modifiant le règlement 7-002 (2016) – Règlement de contrôle intérimaire (RCI) visant la protection et la mise en valeur des boisés sur le territoire de la MRC de Coaticook, comme ici au long reproduit et tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 7-002.1 (2017) et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

10.0 AUTRES AFFAIRES



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-137

10.1 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE - DATE

ATTENDU qu'il a lieu de fixer la date de la prochaine édition de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU de tenir la prochaine édition de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook, le dimanche 3 décembre 2017.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

10.2 SOUTIEN AU PROJET D'ACQUISITION DE TABLES ET CHAISES DE LA CSHC POUR LE GYMNASÉ RÉGIONAL - SUIVI

LA MRC de Coaticook aux termes de la résolution 2017-CA-03-61 a accordé au nouveau Complexe sportif Desjardins à La Frontalière un montant de 5 000 \$, pour procéder à l'achat en commun de tables, chaises, chariots de transport et tapis afin de pouvoir accueillir adéquatement les différents visiteurs et participants aux activités se déroulant au Complexe. Le projet total était de 16 000 \$. Certains partenaires sollicités n'ayant pas contribué financièrement, le projet fut revu à la baisse et aucune nouvelle chaise ne sera achetée, pour un projet de 11 000 \$. Les acquisitions seront effectuées à temps pour les élections générales municipales ainsi que la Fête régionale de la famille.

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 10 MAI 2017

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 10 mai 2017.

11.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 15 MAI 2017

La secrétaire dépose le compte rendu du Comité de gestion de l'eau du 15 mai 2017.

12.0 RECOMMANDATIONS

12.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 10 MAI 2017

CM2017-05-138

12.1.1 L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS RURAUX DU QUÉBEC (ATCRQ) – SURPLUS ACCUMULÉ

ATTENDU que l'Association des Transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ) sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que le ministère prenne en compte la provenance de certaines sommes dans l'établissement des surplus accumulés et convienne d'un plan spécifique aux territoires qui possèdent un surplus important pour ne pas réduire les services et rendre les organisations vulnérables ;

ATTENDU que le transport collectif régional est soutenu par le Fonds vert ;

ATTENDU que le Fonds vert vise la réduction des émissions de GES ;

ATTENDU que le transport en incluant celui des personnes est le facteur le plus important des émissions ;

ATTENDU que les MRC du Québec dispensent des services de transport collectif ;

ATTENDU que l'administration du programme depuis plusieurs années par le ministère est sur une base annuelle sans garantie de reconduction avant l'année suivante de l'exercice ;

ATTENDU que cette situation oblige les MRC et les mandataires, à posséder un fonds de liquidité proportionnel aux services annuels dispensés ;

ATTENDU que l'intention du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est d'établir un programme pluriannuel pour les années : 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, suite à l'année 2017 qui est considérée comme une année transitoire ;

ATTENDU que cette approche permettra d'établir un plan de développement et d'investissement pour les années futures ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'il est possible de démontrer par des ententes signées, les investissements dans le développement et l'amélioration des services régionaux et ruraux ;

ATTENDU que le ministère s'apprête à établir avec chaque MRC du Québec le montant du surplus accumulé :

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 10 mai 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer l'Association des Transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ) dans ses démarches auprès du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin que le ministère prenne en compte la provenance de certaines sommes dans l'établissement des surplus accumulés et convienne d'un plan spécifique aux territoires qui possèdent un surplus important pour ne pas réduire les services et rendre les organisations vulnérables ;

- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à la députation régionale pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2017-05-139

12.1.2 MRC DE TÉMISCAMINGUE – DÉPÔT DU PROJET DE LOI 132 CONCERNANT LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

ATTENDU que la MRC de Témiscamingue sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de dénoncer une nouvelle responsabilité dévolue aux MRC sans qu'aucune compensation financière n'y soit rattachée ;

ATTENDU le dépôt du projet de loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

ATTENDU que s'il est adopté, ce projet de loi obligera chaque MRC à adopter un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ;

ATTENDU que le PRMHH identifie les milieux humides et hydriques (marais, lacs et cours d'eau) qui méritent une protection particulière, ceux qui doivent être restaurés, les règles d'utilisation du sol sur et autour de ces milieux humides et un plan d'action ;

ATTENDU que ce plan s'applique seulement aux terres privées ;

ATTENDU que les MRC auront 5 ans pour l'élaborer et que par la suite, il devra être révisé tous les 10 ans ;

ATTENDU que le ministère de l'Environnement lancera, d'ici 2 ans, un programme de subvention pour la restauration et la création de nouveaux milieux humides et que ce programme de subvention pourra être délégué aux MRC qui le désirent ;

ATTENDU qu'aucune compensation financière n'est prévue pour cette nouvelle responsabilité dévolue aux MRC ;

ATTENDU que ce nouveau mandat sera confié au monde municipal encore une fois, sans qu'aucune entente préalable n'ait été convenue afin de fixer les conditions et les termes d'un tel mandat, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 10 mai 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la MRC de Témiscamingue dans ses démarches auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin que le ministère prenne les mesures appropriées afin de convenir une entente avec les MRC pour établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'élaboration et l'adoption d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), si le projet de loi n° 132 est adopté, **incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC** ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la Table des MRC de l'Estrie et à la députation régionale pour appui, ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

12.2 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 15 MAI 2017

CM2017-05-140

12.2.1 DEMANDE DU FONDS DE COURS D'EAU

ATTENDU les diverses demandes d'aide financière présentées par des propriétaires (volet individuel) et organismes/organisations (volet collectif) au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux de stabilisation de berges et de revégétalisation afin de réduire l'érosion importante de la berge et les pertes de sol ou d'échantillonnage ;

ATTENDU la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu du 15 mai 2017 ;

ATTENDU qu'un montant de 32 264 \$ est disponible à titre d'aide financière du Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accorder une aide financière du Fonds de cours d'eau pour la réalisation des travaux tels que décrits dans les demandes présentées en y ajoutant les mesures additionnelles ou les correctifs demandés par le comité de gestion de l'eau telles que la plantation d'arbres ou d'arbustes dans la bande riveraine suite aux travaux de stabilisation et la supervision des travaux par l'inspecteur régional, jusqu'à concurrence des crédits disponibles, soient :

Projet / matricule	Municipalités	Recommandations	
		Coûts	Aide financière
Échantillonnage d'eau de la rivière Coaticook et de ses tributaires (volet collectif)	COA COM WAT	11 640 \$	5 820 \$
Échantillonnage d'eau de la rivière Moe (volet collectif)	COM	250 \$	125 \$
Échantillonnage du lac Lippé (volet collectif)	STH	1 350 \$	675 \$
Aménagement d'ouvrages de contrôle de sédiment au lac Lippé (volet collectif)	STH	10 700 \$	Ø \$
2794-26-3248	EAH	13 000 \$	50 %, maximum de 5 000 \$
0118-03-2046	COM	10 000 \$	50 %, maximum de 5 000 \$
0116-60-0716	COM	2 650 \$	1 325 \$
0116-60-7003	COM	10 000 \$	50 %, maximum de 5 000 \$
0399-67-0816	COA	11 000 \$	50 %, maximum de 5 000 \$
0115-68-5685	COM	15 000 \$	Selon fonds disponibles jusqu'à 50 %, maximum de 5 000 \$
10 demandes	5 municipalités	85 590 \$	32 945 \$

- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement de l'aide financière selon les critères établis tels que présentés, sur réception des pièces justificatives, pour chacun des dossiers précités.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,56		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

13.0 CORRESPONDANCE

13.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

13.2 JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

La secrétaire remet aux élus des affiches et des billets gracieuseté du Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook pour la pièce de théâtre «Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon» qui sera présentée dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées le jeudi 15 juin 2017 au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook.

14.0 RAPPORTS

14.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont sa participation à : la conférence de presse où la Table des MRC a annoncé une aide financière de 500 000 \$ à l'aéroport de Sherbrooke pour la mise à niveau des infrastructures, une rencontre de la CRRNT où il fut nommé président *ad hoc*, une rencontre de la FQM à Québec sur le développement local et régional où il fut notamment question de la mise en place de cellules de développement économique régional, le CA et AGA de la corporation touristique, une rencontre avec le député Hardy pour le projet de déploiement internet, la conférence de presse pour le dévoilement de l'agrandissement de 12 M \$ de Niedner, une rencontre de mobilisation des acteurs pour le conflit sur le bois d'œuvre, une rencontre de l'Agence de la forêt privée de l'Estrie, une rencontre du comité de gestion de l'eau et l'activité sous forme de speed-dating organisée par la Table de concertation régionale dans le cadre du suivi des réalisations du plan de développement régional, etc. Il invite les élus à être généreux et à participer au Relais pour la vie qui se tiendra le 10 juin prochain.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

14.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, à titre de responsable des questions Familles et Aînés indique qu'une rencontre est à venir et que la journée contre la maltraitance des aînés est le 15 juin. À titre de déléguée au CAB, elle indique qu'aujourd'hui se tenait leur CA et que l'AGA se tiendra le 8 juin à compter de 16h30. Les cloches de vêtements ont été ou seront distribués dans les municipalités qui en ont fait la demande. À titre d'administratrice de la Ressourcerie, elle indique que la fermeture du côté de Magog est toujours repoussée puisque le magasin continue de faire ses frais et les clients sont en hausse. Un plan de redressement et de refinancement sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle, le 13 juin à l'Hôtel de Ville de Coaticook. Au niveau de la Table de concertation régionale (TCR), elle indique que la soirée citoyenne se tenait ce soir. Au niveau de la Culture, Madame Michèle Lavoie quittera la présidence lors de l'assemblée générale annuelle de la Table de concertation culturelle, la semaine prochaine. Elle sera remplacée par Carole Chassé et Benoît Pelletier.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie et services policiers indique qu'il a été invité à la première rencontre du Souper CSP qui se tiendra le 13 juin prochain. Au niveau du schéma incendie, des corrections et modifications sont à apporter au schéma de couverture de risques révisé par rapport à la cartographie, aux nombres de camions-citernes envoyés automatiquement, aux bornes sèches, etc. Comme les orientations ministérielles du MSP ont évoluées et qu'un nouveau canevas de schéma simplifié sera disponible sous peu, le MSP a proposé de procéder à une révision anticipée du schéma pour ainsi adopter un schéma de remplacement ou de 3^e génération. Celui-ci serait une version simplifiée de la version actuelle et serait en œuvre pour une durée de 5 ans et non le 3 ans qui reste pour une modification.

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» est absent.

Gérard Duteau, délégué au CIARC, au CRIFA et à l'Expo de la Vallée, indique que le CIARC a procédé à la nomination de Madame Mélanie Mathieu à titre de directrice générale.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA n'a rien à ajouter.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles n'a rien à signaler.

Martin Saindon, responsable des dossiers de transports et de loisirs indique que Monsieur Johnny Pizar fut élu administrateur lors de la dernière AGA d'Acti-Bus de la région de Coaticook. Au niveau d'Acti-Sports, le bureau d'accueil a été inauguré. Un gros merci à Cabico et les Constructions Lessard Lajeunesse pour l'aménagement de celui-ci. Les cours de spinning devraient débiter bientôt.

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques indique que le bureau d'accueil touristique a reçu la subvention de Emploi d'été Canada 2017 pour l'embauche d'étudiants. Il présente la nouvelle brochure touristique. Il informe les élus que Madame Sonia Quirion succède à Madame Michèle Lavoie à titre de présidente du comité d'action touristique.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bertrand Lamoureux, responsable des dossiers Aménagement, Développement économique et Golf invite les élus à participer aux consultations sur le Schéma d'aménagement et de développement. Il rappelle que le tournoi de golf du maire de Coaticook se tiendra le 7 juin et celui de la MRC le 6 juillet, tous 2 au Club de golf de Coaticook.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau n'a rien de plus à ajouter.

14.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : la préparation du devis pour services professionnels en évaluation municipale, soutien à l'élaboration des priorités du FARR, rédaction d'un appel d'offres pour un projet d'écocentre à Coaticook, rédaction d'un avis de non-contrevenance pour Hydro-Coaticook, préparation du tournoi de golf de la MRC, lancement des productions des enseignes régionales, création d'un compte Facebook pour la MRC, début de création du site Web de la Région de Coaticook, suivis avec le MSP pour les demandes d'aide financière formation pompier et schéma de remplacement (modifications à apporter et report d'échéance du plan de mise en œuvre), rencontre du Comité technique en sécurité incendie, suivis pour SUMI, inspection Pisciculture des Bobines avec Beacher Falls pour plan de sécurité incendie, tableau de % réalisation de la mise en œuvre pour MSP, modifications au déploiement, 7 inspections risques faibles et moyens, 17 inspections risques élevés et très élevés, suite de la mise à jour des matricules de STAE dans CAUCA suite à la rénovation cadastrale, préparation du Sécurijour et du Camp 911, modifications réglementaires à Dixville et début de la concordance au SADD à Waterville, préparation des consultations du Schéma d'aménagement et de développement, réflexion sur les zones de torrentialités identifiées dans le projet de corridors de liberté, répertoire pour les recycleurs estriens, envoi des premiers avis de vidange (boues), écocentre occasionnel à Stanstead-Est, soutien de la Ressourcerie, soutien au lac Lippé, validation de cours d'eau, rédaction finale et mise à jour du document et réception de l'avis du MAPAQ, préparation du lancement du PDZA (22 juin au marché de Compton), 2 permis d'abattage d'arbres à STV, préparation et distribution lors de la Journée de l'arbre, soutien à l'organisation du gala Excellence, soutien à beaucoup de projet d'hébergement (fonds de la MRC), accompagnement pour les candidatures Ose Entreprendre, confirmation des mandats d'historienne et de designer pour l'Indian Stream, production des panneaux pour le projet de l'Aquaticook, soutien pour les plans de développement des trois-villages et Compton, soutien à la planification pour Forêt Hereford, travail sur l'entente de développement estrienne agroalimentaire, démarches pour trouver un terrain à une ferme ayant besoin de nouveau terrain, promotion des produits régionaux dans une nouvelle boutique au centre-ville de Coaticook, finalisation de la prochaine politique triennale en culture, reddition compte 2016, démarchage pour de la médiation culturelle, soutien au comité culturel de la CSHC, démarrage des travaux de rédaction de la politique culturelle de la MRC, bilan 2016-2017 d'Acti-sports, démarches pour une reconnaissance Iso-Famille d'Acti-sports, calendrier annuel des publications et sessions, démarches pour trouver d'autres locaux pour les cours pour aînés, entrevues pour les SAE, préparation du bureau d'accueil touristique pour l'ouverture au public le 19 mai, plan de promotion pour la saison 2017 et début des ventes des différentes activités de promotion, préparation du lancement de la saison touristique au Parc de la Gorge le 14 juin lors d'un 5 à 7, etc.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

14.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

La greffière rappelle aux élus l'engagement des municipalités locales à fournir un cadeau d'au moins 50 \$ lors du tournoi de golf au profit de la Fête régionale de la famille le 6 juillet prochain.

La greffière rappelle également que l'organisme JEVI (Centre de prévention du suicide – Estrie) les invite à participer à leur Assemblée générale annuelle le mardi 13 juin prochain au Conseil central de la CSN – Estrie au 180, Côte de l'Acadie à Sherbrooke à compter de 13h30.

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h47.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 19 avril 2017.

Responsable des archives